

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Installation d'un ponton et exploitation d'un passeur fluvial

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom : _____ Prénom : _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale : Syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour

Nom, prénom et qualité de la personne : M. OLIVE Claude

habilitée à représenter la personne morale : Président

RCS / SIRET :

2	5	6	4	0	1	6	0	5	0	0	0	1	7
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Forme juridique : Syndicat Mixte

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
Catégorie 9° : infrastructures portuaires, maritimes et fluviales Indice d) zones de mouillages et d'équipements légers	Ponton flottant sur pieux existants - Surface de 120 m ² .

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la mise en place d'un ponton flottant et d'une passerelle sur la rive droite de l'Adour au niveau du quai Amiral Bergeret (Bayonne).

La mise en place des pontons flottants modulaires se fera depuis le quai, ne nécessite pas le battage de pieux dans le lit de l'Adour. Les pontons s'appuieront sur des pieux préexistants. Ceux-ci ont été mis en place dans les années 1980 et sont actuellement inutilisés.

L'impact direct de ces pontons se limite à la surface du fleuve.

Aucune destruction ou démolition ne sera effectuée

4.2 Objectifs du projet

Le pont Saint-Esprit de Bayonne ferme pour travaux pour une durée de 10 mois à compter du 4 Septembre 2017.

Avec 7 800 passagers à bord des bus urbains et près de 14 000 voitures par jour, ce pont constitue un point de passage majeur du réseau de transports de l'agglomération bayonnaise.

La fermeture du pont Saint-Esprit de Bayonne engendrera de fortes incidences de mobilités pour les usagers de l'agglomération. La mise en place d'un passeur fluvial entre le quartier Saint-Esprit et le Petit et Grand Bayonne représente un enjeu de mobilité important.

Ce service temporaire de 10 mois vise à transporter piétons et vélos entre les deux rives de l'Adour dans le centre de Bayonne.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La mise en place du ponton et passerelle est prévue le matin du 13 Septembre 2017 et devrait durer environ une journée.

Les travaux d'installation consisteront en la mise en place du ponton flottant et de la passerelle depuis le quai Amiral Bergeret par grue.

Le ponton sera fixé sur des pieux existants, le lit du fleuve ne sera pas impacté par cette installation.

Toutes les mesures nécessaires seront prises afin de prévenir et limiter l'impact de cette mise en place.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'exploitation du service de passeur fluvial commencera dans la deuxième quinzaine du mois de Septembre et durera jusqu'à la réouverture du Pont Saint-Esprit.

Le passeur effectuera la traversée directe entre les deux rives de l'Adour entre 7h15 et 7h15 du Lundi à Samedi et certains Dimanche de façon exceptionnelle. Le service sera assuré par un bateau bimoteur thermique de 15 mètres.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Evaluation des Incidences Natura 2000

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie du ponton installé	120m ²
Longueur du ponton	24m
Largeur du ponton	5m
En exploitation, distance effectuée par le passeur (par aller)	245m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Installation d'un ponton:

Quai Amiral Bergeret

64100 Bayonne

Utilisation d'un ponton Rive Gauche:

Allées Boufflers

64100 Bayonne

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 3° 29' 37" N

Lat. 0 1° 28' 8 1" O

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 4 3° 29' 37" N

Lat. 0 1° 28' 8 1" O

Point d'arrivée :

Long. 4 3° 49' 14" N

Lat. 0 1° 28' 7 1" O

Communes traversées :

Bayonne

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bayonne
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan d'Exposition au bruit des aérodromes approuvé le 25 Mai 2007. Mis à jour le 22 Février 2011.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bayonne - Centre ville situé dans le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Centre Ancien
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention du risque inondation (PPRI) de Bayonne. Approuvé le 23 Juillet 2012.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Natura 2000 "l'Adour"
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risques d'inondations. Inscrits dans PPRI (23/07/2012)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Exploitation du service de passeur fluvial.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	En phase d'exploitation, bateau à moteur thermique. Bruit existant mais limité étant donné les vitesses de navigation faibles.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase d'exploitation, service assuré par un bateau à moteur thermique. Vitesses de navigation et distances parcourues faibles, rejets limités.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Toutes les mesures nécessaires seront prises afin de prévenir et limiter l'impact de la mise en place du ponton sur pieux existants et de l'exploitation du service.

7. Auto-évaluation (facultatif)

AU regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Du point de vue des infrastructures, la mise en place des pontons flottants ne nécessite pas le battage de pieux dans le lit de l'Adour. Les berges sont entièrement artificialisées. La présente urbanisation des quais entraîne un faible état de conservation de l'habitat naturel. L'impact environnemental de l'installation du ponton est jugée comme très faible.

Du point de vue de l'exploitation, la liaison entre les deux rives s'effectue à l'aide d'un bateaux à moteur thermique à vitesse modérée compatible avec le milieu environnant.

En conséquence, le projet ne semble pas nécessiter une étude d'impact. Il est rappelé que le projet fera dans tous les cas l'objet d'une évaluation d'incidence "Natura 2000".

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

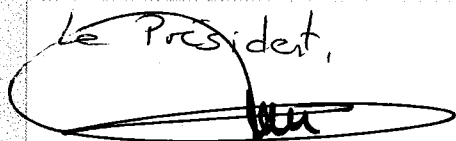
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Bayonne

le, 08/09/2017

Signature

Le Président,

Claude Louve



Ministère chargé
de
l'environnement

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire
À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

**NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

Personne physique

Adresse

Numéro

Extension

Nom de la voie

Code Postal

Localité

Pays

Tél

Fax

Courriel

Personne morale

Adresse du siège social

Numéro

15

Extensio
n

Nom de la voie

Avenue Maréchal Foch

Code postal

6 4 1 0 0

Localité

Bayonne

Pays

France

Tél

559447488

Fax

Courriel

communication@communaute-paysbasque.fr

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom

Videgain

Prénom Artitz

Qualité

Chargé de mission

Tél

559447253

Fax

Courriel

a.videgain@communaute-paysbasque.fr

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

Co-maîtrise d'ouvrage

Blank page for content.

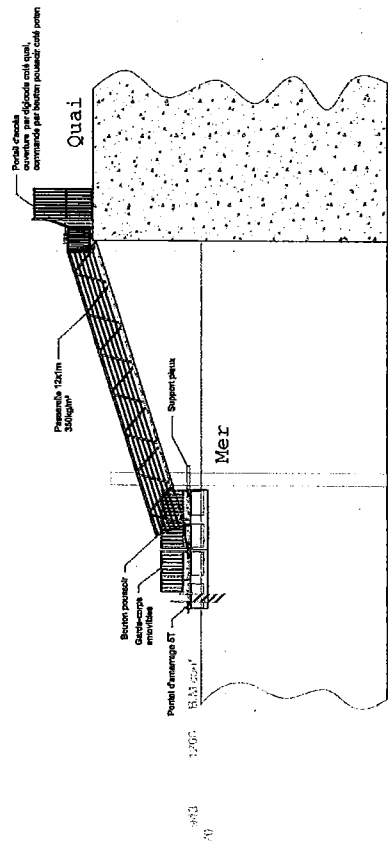


Site d'implantation du ponton – Quai Amiral Bergeret – Environnement Proche

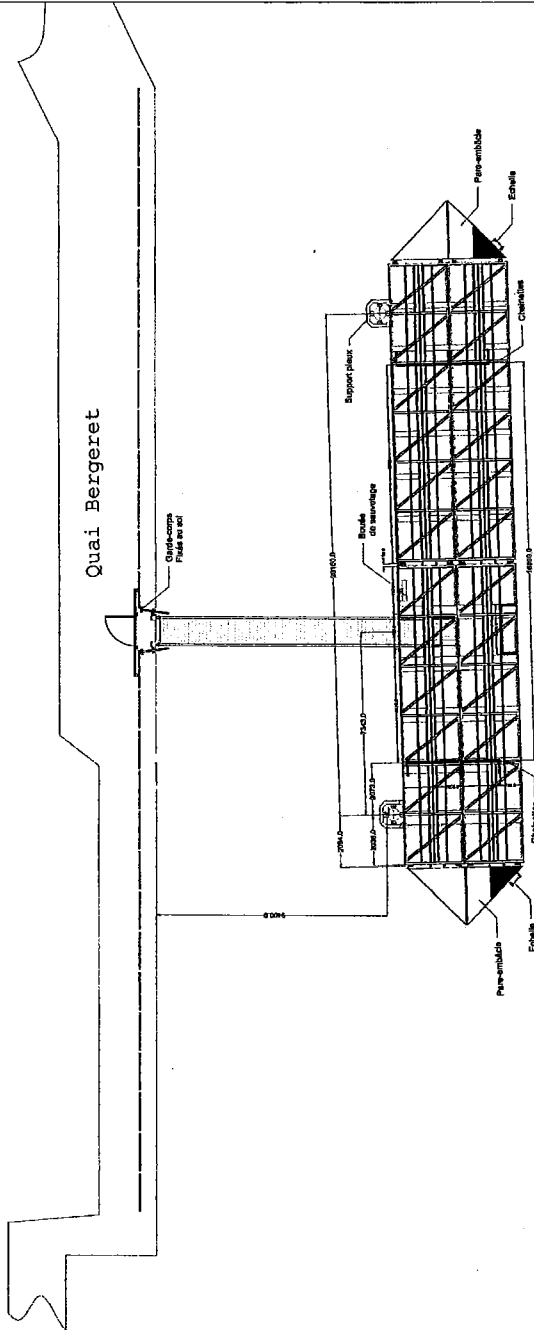
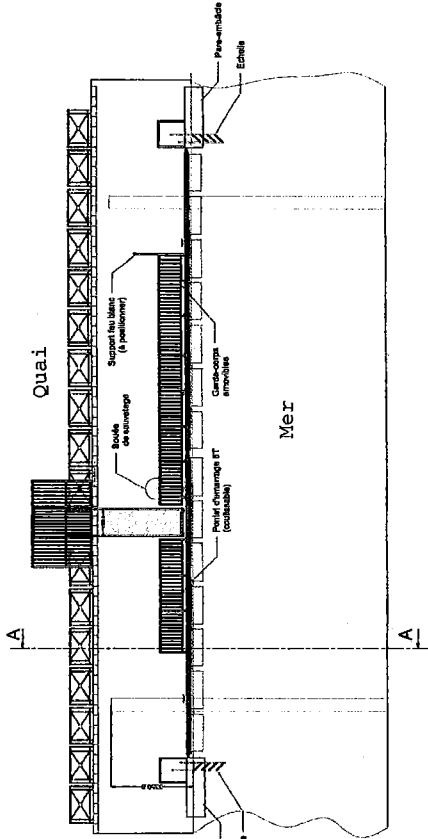


Site d'implantation du ponton – Quai Amiral Bergeret – Environnement Loinain

VUE A-A

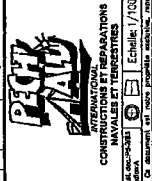


QUAI BERGERET
RIVE DROITE



1	07/02/2017	Modification implantation passerelle et garde-corps	SBONY	V.CHEA
1	0	Désignation	Nom	Vérif.
Commande : 1180 - KEOLIS / Soysone				
Ensemble : Passerelle + ponton				
Désignation : Ensemble rive droite				
Mett : 6005 MS				
Travail : 015				
Date: 29/08/2017				
Nom: S.BONY				
Echelle: 1/100				
Plan N°: 1180-001				

Vu sans remarques
le: 11/08/2017
voir ci-joint



De dessiner et note possible: architecte, ingénieur, géomètre, etc. (selon le cas) (R. 41/27/1985)

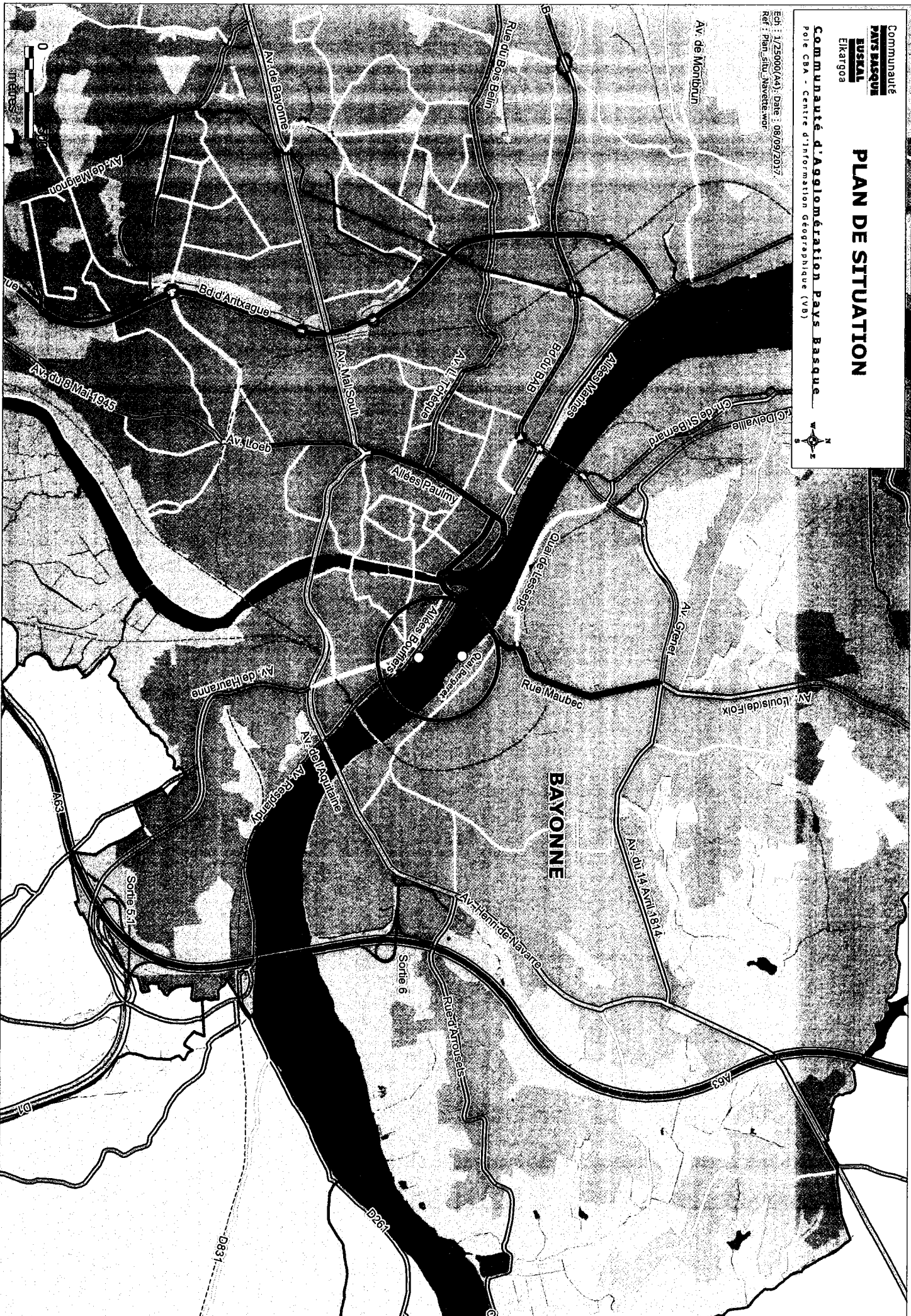
PLAN DE SITUATION

Communauté d'Agglomération Pays Basque
Pole CBA - Centre d'Information Géographique (VB)



Ech : 1/25000(A4) - Date : 08/09/2017
Ref : Plan_situ_Navette.wor

Av. de Montbrun

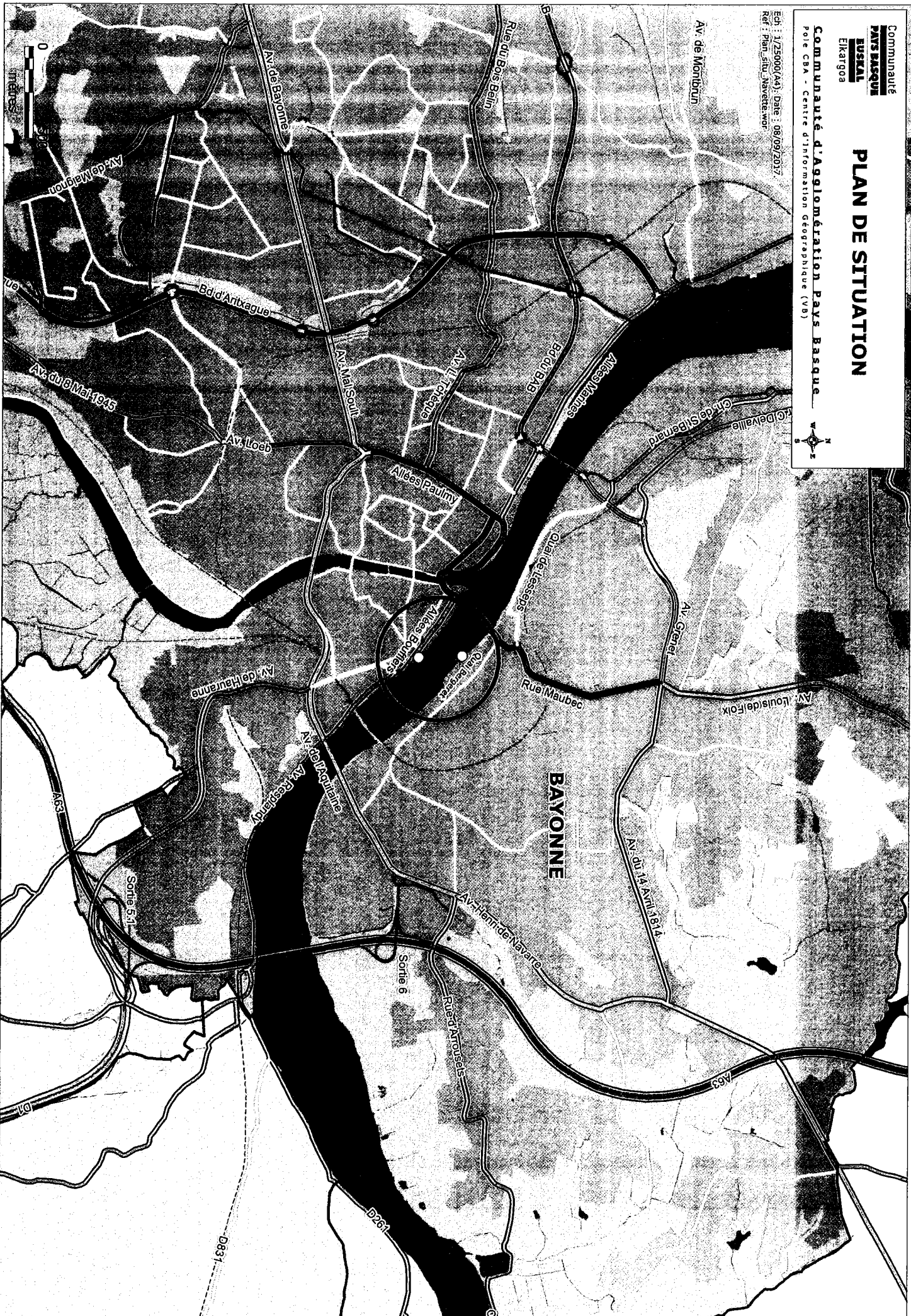


0 300
mètres

BAYONNE

Alicés Paulmy

Alicés Soumies



0 300
mètres

BAYONNE

Alicés Paulmy

Alicés Soumies

PLAN DE SITUATION

Natura 2000

Communauté d'Agglomération Pays Basque
Pole CBA - Centre d'Information Géographique (VB)



Ech: 1/2000 (A) Date: 09/09/2016
Réf: Plan_Situ_Luskaletas_A2000.kor



Natura 2000
Directive Habitat

BAYONNE

0 25 50
mètres

Rue Bourgneuf

Rue Frédéric Bastiat

Rue Bourgneuf

Rue Cardinal Godin

Rue Ravignan

Place Lebas

Rue Bourgneuf

Rue André Baignères

Rue de Belfort

Rue de Peste

Rue André Baignères

Boulevard

Place d'Albret

Rue Charles Fiquet

Rue André Baignères

Rue Benoite